

Bob Denard, serviteur «zélé» en procès

Le mercenaire était accusé d'avoir renversé le régime du président comorien Djohar, en 1995.

Bob Denard, mercenaire ou serviteur de la France? Avec une trentaine de soldats de fortune, il renversait, en octobre 1995, le président comorien Saïd Mohamed Djohar, sans quasiment tirer un coup de feu. Le procès du coup d'Etat s'est achevé hier à Paris après quatre semaines d'audience. Sur 27 prévenus, un grand absent: Denard lui-même, 76 ans, pour cause de maladie d'Alzheimer. Déclaré inapte à comparaître, il reste néanmoins accessible à une sanction pénale. En son absence, les débats ont longuement envisagé le rôle supposé de la DGSE dans le coup de force.

Cas d'école. C'est une défense classique chez les mercenaires pris la main dans le sac: se dire commandités plus ou moins officieusement par les services spéciaux. Les Comores sont un cas d'école. A ses hommes, Bob Denard confiait avoir le «feu orange» de la DGSE pour organiser son putsch. Ils ont traduit qu'ils étaient «couverts» par la France, à défaut d'être mandatés. Le déroulement des opérations a pu renforcer cette impression. Une fois le président Djohar renversé par Denard et son équipe, une fois le pouvoir transmis à des opposants libérés de prison, l'armée française intervient officiellement: elle arrête les mercenaires et les rapatrie en France; elle met le président Djohar à l'abri sur l'île de La Réunion. Dans les faits, elle exile temporairement le président en titre et accepte son successeur mis en place par Denard. La France entérine le putsch en douceur.

«Ce procès est rarissime, lance M^e Thibault de Montbrial, avocat d'un des prévenus: la main droite du régime doit juger de ce qu'a fait sa main gauche.» La défense a été confortée par une déclaration de Michel Roussin, ancien responsable de la DGSE puis ministre de la Coopération, au cours de l'instruction: «Quand les services spéciaux ne peuvent effectuer certaines opérations clandestines, ils ont recours à des structures parallèles. Ce fut le cas de Bob Denard et de ses soldats de fortune.» Le procureur Olivier Bray, qui a requis cinq ans de prison contre Denard pour «association de malfaiteurs», crie à l'«intoxication»: «Ils

ont tout simplement braqué un pays et veulent en plus les honneurs dus à l'armée française!» L'Union des Comores, partie civile au procès, dédouane à son tour l'Etat français. «Il est vrai que Bob Denard a pu servir autrefois au Gabon, mais cela ne lui délivre pas un certificat à vie pour faire le coup de pétard.» Pour Me Eric Sossah, son équipe est composée de «nervis» dont le mobile est «clairement financier», tout juste accompagné d'une dose d'«épectase» parce que les femmes comoriennes seraient «accueillantes»...

Hypothèse. Pendant l'instruction, les enquêteurs ont passé en revue tous les mobiles possibles, toutes les sources de financement de l'opération «Eskazi»: la piste politique comorienne, visant à remettre en selle les proches de l'ancien président Abdallah; la piste Corse, «spécialisée dans les jeux en Afrique»; la piste de Hongkong, visant à créer aux Comores un centre «offshore»... L'ordonnance de renvoi en correctionnelle penche pour la dernière hypothèse, mais sans pouvoir «identifier de façon formelle» ces mystérieux investisseurs asiatiques soucieux de fuir Hongkong rétrocedé à la Chine. Sur l'implication de la DGSE, elle

notait: «Il est peu vraisemblable que les services français aient totalement ignoré le projet de Denard. Mais en dépit de cette supposée connaissance, il n'est pas démontré que ceux-ci avaient commandité l'opération.»

Reddition. M^e Hatem, avocat de l'autoproclamé «corsaire de la République», persiste à penser qu'il a «agi dans l'intérêt de la France», laquelle tenterait piteusement de lui faire «porter le chapeau». «L'opération était illégale, bien sûr, mais dans son ensemble, le président Djohar a été séquestré trois mois à La Réunion, non pas par mon client, mais par les autorités françaises.» Aux Comores, dans l'enceinte même du palais présidentiel, un capitaine français, très officiellement détaché à sa sécurité, avait orchestré la reddition. Opération rondement menée. «Ils ont débarqué avec de simples fusils de chasse et du matériel médical léger», souligne M^e de Montbrial. C'est bien la preuve que tout était préparé. Dans toute sa carrière, Denard n'a jamais emmené ses hommes dans un traquenard.» Alors, pirate ou corsaire? Jugement le 20 juin ▶



Bob Denard (au centre), lors du putsch du 4 octobre 1995, à Moroni.